

JACQUES NASSIF

## *De l'impraticable du pouvoir*

*(un lieu où se mesure la mesure)*

« En cette nuit-là, Jacob resta seul. Puis un homme lutta avec lui jusqu'au lever de l'aurore, et il vit qu'il ne pouvait avoir raison de lui. Il le toucha au creux de la cuisse, et le creux de la cuisse de Jacob se démit pendant qu'il luttait avec lui.

« L'homme dit : « Laisse-moi partir, car l'aurore s'est levée. » Mais il dit : « Je ne te laisserai partir que si tu me bénis. » Il lui dit : « Quel est ton nom ? » Il dit : « Jacob. » Il lui dit : « On ne t'appellera plus Jacob, parce qu'on t'appellera Israël. Car tu as combattu avec Elohim et avec les hommes, et tu as vaincu. » Jacob l'interrogea et lui dit : « Rappelle-moi ton nom. » Il lui dit : « Pourquoi tu veux savoir mon nom ? » Et il le bénit sur place. Jacob appela le lieu « Pénile » (visage de Dieu). Car j'ai vu Elohim face à face, et j'ai eu la vie sauve.

« Le soleil l'éclairait, quand il passa Pénile, et lui, il boitait de la cuisse. C'est pourquoi les fils d'Israël, jusqu'à ce jour, ne mangent pas du nerf sciatique qui est au creux de la cuisse. Car il avait touché Jacob au creux de la cuisse. »

Genèse, XXXII, 25-33.

S'adresser à des hommes de loi, mais qui consentent, au point de lui ouvrir leurs colonnes, à prendre en considération l'existence de la psychanalyse, ne devrait pas tenir de la gageure.

Est-il besoin de rassurer des lecteurs trop prévenus ? Alors que tout un chacun peut avoir affaire à l'inconscient, son existence n'est pas assurée autrement que par celle — combien précaire, car sans statut — d'un psychanalyste.

Mais n'est-ce point dire que la Loi reste la loi, même si aucun Etat n'a le pouvoir de la faire appliquer ? C'est un fait : l'inconscient existe au même titre que ce dont nul n'est censé ignorer l'effet. Mais vouloir en parler tient pourtant de la pétition de principe. Tant que son action n'est pas prise en compte dans l'effectif de la cure et dans la mise en jeu qu'elle

implique d'une certaine règle, qui est de parole, et des conditions de temps, de lieu et d'argent qui rendent possible sa mise en acte, il n'y a d'inconscient que pour la frime.

Mon ambition se limitera donc ici à faire sentir la nécessité, pour que l'inconscient ne reste pas une hypothèse d'école, de ce que j'ai proposé d'appeler le « praticable », désignant par là un lieu où le transfert se noue, s'analyse, et se dénoue. Le sujet qui s'y risque est amené à resituer la parole qu'il tient pour s'apercevoir à quoi elle tient. Or, il ne peut ainsi qu'être forcé de constater à quel point — et en quels points de son histoire à lui — le Désir a sa partie liée avec la Loi.

Je n'ai donc pas le sentiment d'usurper la place qu'on me propose, surtout si, considérant que rien n'est acquis du savoir analytique, je me mets dans le cas de postuler que la mise en jeu du praticable est *impossible*.

Que ce soit toujours le cas, quand est formulée une demande d'analyse, quiconque a un peu l'expérience de la vie devrait s'en douter. Mais pour faire entendre ces raisons de *sujet*, je vais me mettre dans la situation où ce sont d'abord des raisons de *structure* — le texte théâtral où le mot de praticable trouve son origine est aussi celui qui forclot le plus systématiquement la chose que je désigne par lui en psychanalyse — et puis des raisons d'*histoire* — l'époque de la Renaissance, en ce qu'elle voit la naissance de l'Etat moderne, lequel assure cette condition du « travail formellement libre » (M. Weber) d'où naît le capitalisme ne peut qu'antécéder la naissance de la psychanalyse — qui empêchent la mise en jeu de ce praticable sans lequel, encore une fois, point d'inconscient. Je m'abstiendrai donc de le définir autrement qu'en marchant, mes pas vous conduisant à la rencontre d'une pièce de Shakespeare dont j'ai fait mon aubaine, en ce qu'elle va fonctionner comme l'opérateur d'une démonstration de l'inconscient par déduction de l'impossibilité de mettre en jeu son praticable.

Mon choix n'est assurément pas innocent. Le sujet de cette pièce — comment le pouvoir se noue au sexe — ne saurait laisser indifférent l'homme de Loi, en même temps qu'il a tout lieu d'attirer l'attention du psychanalyste, ne serait-ce que par son titre (*Mesure pour mesure*) et son site (la scène se déroule à Vienne).

La fable que Shakespeare raconte trouve son point de départ dans un constat d'impuissance que le duc Vincentio, pourtant investi de la légitimité, a été contraint de dresser : « Nous avons des règles très strictes et des lois très mordantes, mors et freins nécessaires aux étalons rétifs, que je laisse dormir depuis quatorze ans comme un lion vieilli qui reste dans son antre sans plus chercher de proie. Aujourd'hui... nos décrets, morts pour le châtement sont morts pour eux-mêmes. La liberté tire par le nez la justice. Le bébé bat la nourrice. Clopin-clopant le bon ordre s'en va. »

Celui qui incarne sur scène la débandade de cette claudication, c'est justement un nommé Claudio ; et celui qui sera chargé de rétablir le bon

ordre, c'est comme par hasard un nommé Angelo. Car le Duc a choisi, en désespoir de cause, de prendre le risque d'une vacance de la légitimité, en confiant à celui qu'il a élu « pour occuper son absence », un rôle sans invention, mais sans pitié : la cité sera mise en demeure, par le fait même de cette absence, d'appliquer la Loi à la lettre dont cet ange n'est que l'émanation pure et dont il se fera l'instrument inflexible.

Sautons tout de suite à la fin de la pièce. La morale de l'histoire consistera à trouver que l'ange ne vaut pas mieux que le claud, pourvu que le pouvoir soit assez avisé pour parvenir à les mettre chacun sur le plateau d'une même balance, ce qui livre la clé du titre : « Angelo pour Claudio, mort pour mort, à la hâte répond la hâte et la lenteur paye la lenteur, telle chose pour telle chose et mesure toujours pour mesure. »

Quel crime aura payé l'un et de quel droit aura abusé l'autre, pour que le pouvoir parvienne, par le truchement de cette mise en mesure, à perpétuer son compromis, il suffit pour le dire de raconter l'histoire. Mon hypothèse consiste cependant à supposer que l'opération se solde non seulement par un renforcement de la légitimité, mais aussi par un gain de savoir. Je ne prendrai donc pas pour argent comptant la raison que le Duc allègue pour justifier la fiction dont Shakespeare nous divertit. Une raison de fine politique (« embusqué sous mon nom, il pourra frapper juste sans que ma qualité soit calomniée dans le combat ») n'a jamais expliqué une révolution.

Faisant entrer en jeu l'opérateur de ma lecture, je dirai que le Duc se démet du pouvoir exactement comme le fait un psychanalyste lorsqu'il s'impose de ne pas recourir à la suggestion, se privant donc de ce à quoi est contraint quiconque exerce (médecin ou avocat) une profession dite pourtant libérale. Or, s'il pose cet acte initial, c'est sans autre but que de se rendre mieux à même de savoir. De même, tout laisse penser que le Duc a fomenté son absence, s'étant mis dans l'idée de faire une double épreuve, et sur le corps du peuple, une fois soumis au pouvoir terrifiant de l'Ange, et sur le corps du Prince, enfin bâti tel que le souhaitent les traités, le bénéfice escompté de l'opération étant de l'ordre d'un dévoilement des mécanismes du pouvoir comme des ressorts du désir. La preuve en est qu'il veut rester sur cette scène où il a laissé un ange évoluer à sa place et qu'il lui est dès lors imposé, présidant au dévoilement, de porter lui-même un voile et de se déguiser en moine.

Car, pour devoir rompre avec la tradition du messenger auquel les puissants sont contraints de recourir, Shakespeare n'a pas d'autre solution que d'emprunter la livrée des hommes d'Eglise, seuls qu'ils étaient, jusqu'à une époque récente, à être habilités à savoir ce qui se dit de bouche à oreille sans être pour autant prononcé en lieu prévu et en temps convenu. Il n'est pas, en effet, permis à qui est investi par ailleurs d'un pouvoir temporel de lire ce qui est interdit ou de comprendre entre les lignes, comme s'expriment fort bien les inventeurs du Droit.

Mais, sans aller jusqu'à cette impossible confrontation entre la parole vive et la lettre jamais morte, chacun sait que les mots — et c'est là le

drame ou la chance — n'ont plus tous pouvoirs : il y a des décalages de lieu et de temps, les choses étant dites trop tôt ou trop tard ou à un tiers qui ne peut les entendre ou en l'absence du tiers qui peut en témoigner, la lettre du messager de la tragédie antique étant ainsi condamnée à rester en souffrance, voire à errer sans trouver son destinataire.

Il existe cependant un sujet dont la raison de vivre consiste à assumer cette souffrance de la lettre, au point d'accepter qu'elle s'inscrive sur son corps devenu la marionnette de cette logique du malentendu. C'est par lui que le pouvoir est contraint de faire la lumière sur ses actes, ce qui obtient pour bénéfice secondaire au sujet qui prend le risque de cette requête, de se targuer, le temps du dévoilement, d'être au centre de l'action. C'est précisément le cas du nommé Lucio, auquel Shakespeare confie comme de juste le rôle de faire pour nous la lumière sur ce qui a pu pousser le Duc à déléguer son pouvoir ou sur ce qui peut pousser Angelo à être aussi inflexible à l'égard de Claudio. C'est à lui qu'incombera pour finir la tâche de faire le geste, lourd de conséquences, de lever le voile derrière lequel se déguise le Prince, s'attirant ainsi cette parole : « Tu es le premier coquin qui ait jamais fait un Due. »

Rien n'est moins sûr, serai-je tenté de répliquer. Et Lucio n'est ni le premier ni le dernier, aucun pouvoir ne pouvant réellement se soutenir sans le sujet qui le fronde et le houspille d'autant plus qu'il l'aime et le révère. Autrement dit, il n'y a point de maître sans le sujet qui le souffre, parce qu'il l'aime, mais qui, pour suivre l'autre versant du mot, souffre tout autant d'avoir à le désirer. Or, cette contradiction est au cœur même du discours de l'hystérie dont on sait bien que la thématization, enfin correcte, a été la condition dernière de l'émergence du discours psychanalytique. C'est dire que l'existence de Lucio, en tant qu'il fait constamment la paire avec le Duc déguisé en moine, fonctionne aussi bien pour nous comme ce qui corrobore notre hypothèse de base concernant cette équivalence entre le praticable de la psychanalyse et le stratagème inventé par le Duc, pour trouver une réponse à la question que soulève le problème des rapports du pouvoir au sexe.

Car, c'est bien en ce domaine que la loi est restée inappliquée. Mais est-elle vraiment applicable ? Et qu'advient-il d'un peuple, défini, comme chacun sait, par sa volonté de jouir sans entraves, si le Prince qu'on lui destine « à peine avoue que son sang s'écoule, que son appétit préfère le pain à la pierre » ? Ou qu'advient-il du Prince, défini, comme chacun sait, par sa fonction de mettre la Loi entre le sujet et son désir, si le pouvoir lui donnant occasion de se mettre lui-même au-dessus de la Loi assure aussi bien à son représentant que c'est en toute impunité ?

« Nous verrons ainsi, se demande le Duc, si le pouvoir change l'intention, ce que sont nos semblants », un mot qu'il faudrait entendre, pour traduire au plus près *seemer*, au sens objectif « d'apparences » comme au sens subjectif de « faiseurs ». Mais une telle entreprise n'épargne rien ni personne, pour la simple raison qu'elle touche au sexe — ce dont on fait grand

grief à la psychanalyse, alors même que Shakespeare, du simple fait qu'il suit, en vrai poète, la logique de la fiction, le retrouve au fondement du lien social comme ce qui nous rend d'un même pas les semblables de ceux qui parlent dans la langue et les semblants de ce qui nous fait parler.

Aussi, lorsque l'angélique est mis au pouvoir, la première infraction qu'il lui incombe d'extirper, avec toute la sévérité qu'on prête aux révolutionnaires, c'est celle ayant trait au rapport sexuel, quand il prétend échapper à l'obligation d'en passer par l'écriture. Mettre une fille enceinte, sans avoir signé un contrat de mariage en bonne et due forme, devient passible de mort. Se servir d'une maison pour vendre du plaisir illicite, c'est lui faire mériter qu'elle soit rasée.

Les premiers touchés par le nouveau régent, à propos duquel on ne sait plus très bien si « la tyrannie est dans la fonction même ou dans le personnage qui la remplit » sont la maquerelle, madame Bienfarcié, et Claudio, l'amant de Juliette, sur laquelle « on peut lire en lettre majuscules » que leur mariage a été consommé avant d'être signé. Or, l'Ange ne saurait souffrir qu'on puisse écrire sur une femme plutôt que sur du papier, chargé qu'il est de maintenir l'obligation rigoureuse d'écrire le rapport sexuel, faute de quoi toutes les institutions seraient mises à mal.

Car, de même que le peuple croit dur comme fer à l'unicité du pouvoir, alors qu'il se dédouble, à tous les niveaux, de même le Prince ne démord pas de sa croyance en l'existence d'un rapport sexuel inscriptible sans reste, alors même que le clivage entre hommes et femmes ne tire son existence que du semblant. Et l'un ne cesse pas d'être la dupe de l'autre, alors que celui qui ne veut pas être dupe, Lucio, va de l'un à l'autre pour porter le message de leur malentendu.

C'est donc à lui qu'est annoncée, par la maquerelle, l'arrestation de Claudio ; et c'est lui qui est chargé, par l'intéressé, d'aller porter la nouvelle quasiment hors du monde, à celle qui est le mieux placée pour intercéder auprès de l'Ange, à savoir : sa sœur, Isabelle la religieuse, si bien que le cercle est bouclé, qui va de ceux qui vivent de la croyance au pouvoir à ceux qui vivent dans la croyance au rapport sexuel. La pièce est, en effet, ainsi bâtie que la vacance de la légitimité, rendant improbable tout compromis, multiplie les occasions de rencontre entre des instances qui s'excluent ou d'entrecroisements de deux chaînes divergentes.

Il y a donc quatre coins entre lesquels Lucio joue et perd sa mise : le pouvoir, supposé un, et le sexe, supposé deux, d'une part, les sujets porteurs d'un nom et ceux porteurs d'une fonction, d'autre part, sans que personne accepte de s'apercevoir que la position qu'il tient découle du semblant.

Donnons un aperçu de la façon dont les choses se passent. La première des rencontres a lieu entre des sujets dépourvus de noms, en ce sens que leurs noms disent leur fonction. Elle est provoquée par le sergent de ville Coudé et confronte le maquereau Pompée à Angelo flanqué d'Escalus, son adjoint. C'est de la manière forte, on s'en doute, que le drôle est conduit. Mais il n'en sera pas pour autant empêché de parler, ce qui est, au contraire,

tout à fait le cas du sergent de ville qui, sans doute coudé du gosier, accumule les pataquès et dit autant de lapsus que de contre-vérités, pour notre plaisir et l'édification d'Escalus qui ironise à peine, lorsqu'il lui reconnaît les vertus du « parfait fonctionnaire ». Quant à Pompée, le patronyme dont Shakespeare l'affuble n'est autre que celui de Cul, ce qui fait dire à Escalus : « Comme votre cul est bien ce que vous avez de plus grand, au sale sens du mot vous êtes Pompée le grand. » Il n'empêche que devant la menace agitée par l'Ange de remettre en vigueur une loi qui « ne parle que de bache et de cordes », ce cul-là sait fort bien tenir au maître le discours qui convient : « Tranchez, pendez tous ceux qui commettent ce crime pendant seulement dix ans, et il vous faudra un décret pour faire pousser de nouvelles têtes. »

C'est donc à ciel ouvert, mais aussi en présence de Lucio, que se passe la confrontation dont je parlais entre les instances du pouvoir et du sexe. Voyons maintenant le cas de figure qu'elle offre, lorsque la rencontre se passe entre des sujets ayant un nom, même s'ils se déguisent l'une en nonne, l'autre en ange.

Il s'agit de la scène où Isabelle, jeune fille au départ aussi bégueule que puritaine, vient plaider à son corps défendant la cause de son frère condamné et tente un instant de se placer, en ingénue, sur le terrain de la loi qui est celui d'Angelo. Il lui fait clairement entendre qu'elle gaspille ses paroles et qu'il n'est pas là pour avoir pitié, en tant que personne, mais pour sévir, en tant qu'instrument. Il ne s'agit pas cependant d'un jugement de routine, mais, on le sait, d'une sentence pour l'exemple et le réveil d'une loi qui dormait. Fine mouche, Isabelle remet l'Ange par ce biais même, dans sa peau d'homme : « Vous le premier à rendre cette sentence, lui le premier à la subir. »

Dès lors, Shakespeare lui fait prononcer des paroles adressées au semblant, pour qu'il jette le masque, surtout si le visage s'est assimilé aux lettres d'un nom : « ... l'homme si fier, vêtu de sa petite autorité si brève sachant le moins ce qu'il croit connaître le plus, son essence de verre, on dirait un singe en colère qui fait des tours si fantastiques devant le ciel que c'est à faire pleurer les anges... ». Angelo a beau alléguer qu'on lui parle par proverbes, c'est quand même un sujet qu'Isabelle est parvenue à toucher. De là à faire chavirer sa prudence dans les eaux de la réciprocité où la mesure fait jouer le sentiment, il n'y a qu'un pas. Ce faisant, la jolie nonne ne se doute pas qu'elle est prise au même piège : étant cousue dans la même étoffe que celui qu'elle implore, le déloger de sa place, c'est aussi bien se retrouver elle-même dans celle de la séductrice. Ne va-t-elle pas, la belle mijaurée, lorsqu'elle a obtenu un délai, jusqu'à lui faire entendre, afin de mieux se montrer : « Vous voulez savoir comment je vais vous acheter ? Retournez-vous mon bon seigneur. — A... : Quoi ? M'acheter ? — Isa... : Oui, par des cadeaux que vous partagerez avec le ciel... » Comme si elle ne savait pas à quelles prières un juge accorde encore de la valeur...

Voici précisément, à une nuit de là, le monologue d'Angelo, dans

lequel je suppose que plus d'un lecteur de *Pouvoirs* devrait se reconnaître : « Quand je veux prier et penser, je pense et je prie à la dérive. Le ciel reçoit mes paroles vides, mon imagination n'entend plus ma langue ; elle s'est ancrée sur Isabelle. Dieu dans ma bouche, comme si je mâchais son nom, rien de plus, et dans mon cœur, puissante et mauvaise, ma conception qui enfle. L'Etat que j'ai tant étudié est comme un bon livre, souvent lu, devenu morne, aride. Oui, ma gravité — que personne ne m'entende ! —, ma gravité dont je suis si fier, gagnerais-je à l'échanger contre une petite plume battue par le vent ? O places, ô formes, que de fois votre cas, votre vêtue intiment la terreur aux sots et lient les âmes plus sages à vos semblants. Chair, tu es la chair. J'ai beau écrire bon ange sur la corne du diable, ce n'est pas vraiment son blason. »

On peut imaginer la suite et comment l'Ange redevenu homme, jouant à plaisir de la confusion entre péché et faute, propose à Isabelle ce que les historiens du théâtre ou de la morale ont retenu de la pièce sous le terme de « rançon monstrueuse », comme si le fait, pour Angelo, d'être séduit et, pour Isabelle, d'avoir un corps, c'était déjà verser dans le monstrueux. Ce qui l'est assurément, c'est que les hommes et les femmes, si tranchée et visible que soit leur différence, ne puissent s'en remettre, lorsqu'ils avouent leur désir, qu'à la croyance de l'autre qui veut bien l'entendre.

Nul ne peut donc jamais éluder le semblant, ce qui sert de pierre d'angle au discours psychanalytique. Mais la souffrance d'une telle lettre, restée jusqu'à Freud sans lecteur, l'a-t-on jamais donnée à lire avec tant d'insistance, en faisant précisément de cette notion du semblant le pivot de la chose. Comme il s'agit aussi bien du pivot de la pièce, je me permettrai de citer sans lésiner : « A... : Nous sommes tous fragiles. — Isa... : Alors que mon frère meurt, s'il lui a échoué d'hériter sans partage de ta faiblesse d'homme. — A... : Les femmes aussi sont fragiles. — Isa... : Oui, comme les miroirs où elles se regardent, qui font naître des formes aussi facilement qu'ils se brisent. Les femmes, juste ciel, les hommes dégradent ce qui les crée, en abusant d'elles. Oui, dix fois appelez-nous fragiles, car nous sommes tendres comme l'est notre être, et crédules au faux qui s'y imprime. — A... : Je le crois sans peine et après ce témoignage de votre propre sexe, puisque nous ne sommes pas si forts, je suppose, que les péchés ne secouent nos charpentes, laissez-moi oser. Je m'en tiens à votre dire. Soyez ce que vous êtes, une femme. Si vous êtes plus, vous n'êtes rien. Si vous l'êtes bien, comme l'indique assez votre extérieur par toutes garanties, alors montrez-le, endossez la livrée que vous veut le destin. — Isa... : Ma langue n'est pas double. Mon bon seigneur, laissez-moi croire le langage que vous me teniez d'abord. — A... : Comprenez tout. Je vous aime. — Isa... : Mon frère aimait Juliette, et vous me dites qu'il doit mourir pour ça. — A... : il ne mourra pas, Isabelle, si vous me donnez de l'amour. — Isa... : Je sais que votre vertu prend en ce moment licence de se donner des airs, semblant un peu plus corrompue qu'elle ne l'est. Mais c'est un piège pour sonder autrui. — A... : Croyez-moi sur mon honneur. Mes paroles disent mon dessein. — Isa... : Ah ! honneur bien

petit pour payer si grande créance et dessein le plus pernicieux. Semblance ! Semblance ! » Qu'on laisse résonner cette clameur, en s'avisant bien qu'il n'y a pas lieu d'entendre, sous le *seeming* si puissamment dénoncé, je ne sais quelle mise en cause de la fausseté des apparences. Nulle tromperie dans tout ce discours ni d'une part ni de l'autre. Cbacun est dupe au même titre du semblant de son sexe. Vouloir monnayer la duperie par mariage, en prétendant assujettir l'échange des femmes à celui des noms et des biens, ou par rançon, en faisant équivaloir le plaisir des corps à la mort ou à la vie d'un tiers, telle est l'imposture. Mais c'est la même, et personne n'y échappe. Ce qui s'énonce fort bien dans la casuistique des arguments que s'échangent l'ange perverti et la nonne dénaturée.

A ceci près qu'occuper une place dans l'État réserve au sujet, plus son rang s'élève, une sorte de monopole dans l'organisation du semblant, qui se paye, en général, de se voir aussi prémuni devant la faute qu'un vrai cadavre. Plus d'autre jouissance que celle de pouvoir rester en vie, alors que le pouvoir vous a déjà tué, aucun autre désir que celui de maintenir le semblant, alors que la parole ne peut plus vous atteindre.

Pour avoir décidé de s'absenter du pouvoir, il faut croire que le Duc a entendu cette leçon. Mais c'est de ses yeux qu'il veut voir où peut mener la folie que suppose son exercice. Notre hypothèse est cependant qu'il ne saura en prendre la mesure que s'il occupe la place qui serait celle d'un psychanalyste. Il nous faudra donc déduire du cadre de ses agissements ce qu'il en serait du praticable, si nous n'étions pas au théâtre et si l'histoire avait permis l'éclosion de ce discours « qui ne serait pas du semblant », suivant le titre d'un des séminaires de Lacan, discours dont il nous faut à présent assumer qu'il situe l'inconscient au cœur même des relations sociales comme ce qui noue le pouvoir au sexe.

Un des premiers résultats escomptés de la mise en jeu du praticable, c'est de laisser communiquer dans la parole le savoir avec le savoir. Mais l'unité de lieu est, semble-t-il, une des premières conditions de son établissement, à telle enseigne que le principal des scènes qui en relève se déroule dans l'enceinte de la prison, devenue, grâce à la présence du Duc déguisé en moine, un lieu où tout ce qui est su ne peut qu'être dit. Par exemple, le Duc vient-il d'apprendre la condamnation de Claudio, il ne peut différer plus avant d'en annoncer la nouvelle à Juliette, si bien que la parole qu'elle prononce (« Il doit mourir demain ? Oh ! L'injurieuse loi qui m'accorde une vie dont l'unique réconfort sera l'horreur d'une mort »), sera aussi sa dernière sur scène, tout comme la parole du Duc est la première qu'il prononce déguisé en moine, ce qui ne dit à nos yeux rien d'autre que cette vérité : la position du psychanalyste et celle de la mère sont incompatibles sur une même scène.

On ne verra donc plus Juliette. En revanche, la mort a l'air de faire bon ménage avec cette mise à plat du savoir que provoquent les agissements du moine-Duc. C'est ainsi qu'après avoir prêché à Claudio plutôt que la résignation devant la mort, une sorte de fascination amoureuse



pour celle en qui « tout s'accorde », il s'arrange pour écouter, embusqué derrière une penderie, le morceau de belle passion que le frère et la sœur nous donnent à entendre, lorsque Isabelle vient mander à Claudio la proposition d'Angelo. Et voilà qu'il intervient à point nommé, quand la rupture est sur le point d'être consommée, pour détromper Claudio qui se berce encore d'illusions : « Mon fils, j'ai entendu ce qui s'est passé entre votre sœur et vous. Angelo n'a jamais voulu la corrompre. Il n'a fait qu'éprouver sa vertu pour exercer son propre jugement sur les dispositions de la nature. Elle, dont l'honneur est pur, a eu la grâce de lui dire non. Il en est très heureux. » Mais d'où tient-il cette version avantageuse ? Il n'y a pas lieu de s'embarrasser de scrupules : pour être moine on n'en est pas moins Duc : « Je suis le confesseur d'Angelo, n'hésite-t-il pas à dire, et ceci est vrai, je le sais. Préparez-vous donc à mourir. »

De quoi jeter un regard oblique sur ce que pouvait penser un Shakespeare du pouvoir occulte des prêtres : autant dire, de quoi donner froid dans le dos. Mais y a-t-il vraiment lieu de s'offusquer, puisque nous sommes au théâtre où ce moine est là pour le semblant, étant par ailleurs bien placé pour connaître Angelo, comme s'il l'avait fait, c'est le cas de le dire. Ce qu'il révèle à Isabelle, après avoir demandé au Prévôt de les laisser seul à seul (« Mon esprit vous promet — et mon habit — qu'elle n'a rien à craindre avec moi »), concerne, en effet, le passé d'Angelo. C'est ici que le roman vient à la rescousse du théâtre, permettant qu'on invente à Angelo une fiancée abandonnée, Marianna, et qui lui avait été liée par le même lien que Claudio à Juliette : le précontrat avait été dénoncé, après la mort du frère de la promise, celui-ci ayant englouti en mer sa vie et la dot de sa sœur, ce qui fait de cette mort l'équivalent de l'enfant, trop tôt conçu. Dès lors, il ne restera plus, l'obscurité aidant, qu'à organiser une substitution où tout le monde trouvera son compte : Marianna couchera avec son amant ; Isabelle sauvera sa virginité, et peut-être son frère ; quant à Angelo, il sera empêché de nuire.

Le stratagème peut faire sourire. Encore fallait-il le trouver. Et le pourrait-on sans se donner la possibilité qu'a eue le Duc de se mettre à l'écoute du désir de chacun des personnages, pour faire en sorte que sa lettre arrive au destinataire qu'elle vise, cette lettre dût-elle encore être grossièrement assimilée au corps lui-même. Mais la solution n'est trouvée qu'en ce qui concerne le corps du Prince et de ceux de ses sujets qui, pour porter leur nom, accepteraient de garder leur corps, au prix néanmoins de leur honneur. En ce qui concerne le corps du peuple, la partie est loin d'être gagnée, surtout s'il se fait représenter auprès du Prince par la voix de Lucio, le sujet qui évolue de l'un à l'autre, parce qu'il veut savoir et qui, mû par le même flair que le Duc, retrouve celui-ci toujours déguisé en moine à la prison.

La conversation s'engage à propos du Duc précisément. Où est-il, alors que le régent exerce son pouvoir avec tant de férocité ? Pourquoi a-t-il joué ce tour de « s'esquiver de l'Etat et d'usurper un vagabondage, pour lequel il n'était pas né » ? Et on dit que cet Angelo « n'a pas été fait

par homme et femme selon les voies de la création directe. Vous croyez que c'est vrai » ? Toutes choses bien plaisantes à entendre, si elles ne dénotent qu'une belle « agilité de paroles », mais qui finissent par devenir intolérables, quand ce flot éclabousse le Duc lui-même. Il est vrai qu'on ne lui connaît pas de femme, ce qui a dû quand même lui faciliter la manœuvre, et qu'on peut donc les lui attribuer toutes. Lucio a le mauvais goût de l'affubler d'une « mendiante de cinquante ans. Il lui glissait régulièrement un ducat dans la tirelire ». Sommé de dire son nom et menacé pour ses calomnies d'être dénoncé par le moine, Lucio surenchérit : « Le Duc, je te le répète, mangeait de la poule le vendredi. Il n'a pas encore renoncé, moi, je te le dis, il baiserait la bouche d'une gueuse, même sentant l'ail et le pain rassis. »

Le spectateur doit frémir d'aise, s'il fait partie du peuple, et le Duc a bien dû tressaillir de colère contenue. Mais le lecteur ferait bien ici de ne pas perdre le fil, lui qui peut aujourd'hui se douter qu'un psychanalyste, cela sert, entre autres, à permettre qu'il soit plaidé le faux pour savoir le vrai. Or, le Duc, selon nous, s'est mis dans le cas d'occuper cette place. Quiconque s'offre au transfert — et les puissants n'en sont pas épargnés, même s'ils ne veulent pas le savoir — peut s'attendre à ce que la figure dont il incarne le semblant, provoque la haine autant que l'amour. Alors, pourquoi trier dans les paroles qu'inspire ce transfert ? Qu'on lise dans cet esprit cet échange de répliques où le moine essaye de préserver le Duc : « Vous dites n'importe quoi, ou alors, si vous le connaissez, vous le noircissez par malice. — L... : Monsieur, je le connais et je l'aime. — D... : Quelqu'un qui aime connaît mieux et connaît, c'est mieux aimer. — L... : Mon cher monsieur, je sais ce que je sais. — D... : J'ai de la peine à vous croire, puisque vous ne savez pas ce que vous dites. »

Regardons-y de près : il suffit, en effet, de prendre le contre-pied de chacune des affirmations du Duc, pour que l'on passe d'une parole de théâtre à la parole requise par le praticable. Il apparaît que c'est bien parce qu'on ne sait pas ce que l'on *dit*, que l'on sait ce que l'on *sait*. On s'aperçoit aussi bien que c'est dans la mesure où l'on se permet de dire n'importe quoi à celui auquel on s'adresse, qu'on l'aime, ce que le Duc ne veut pas entendre, lui qui sait pourtant d'expérience qu'on ne dit justement pas n'importe quoi à quelqu'un qu'on peut haïr d'autant plus qu'on le connaît mieux. Mais on peut fort bien comprendre que le Duc, quelle que soit sa sagesse, n'ait pas à supporter d'être mis à une place qui n'existe nulle part encore, ce qui rend d'autant plus incompréhensible qu'on s'y refuse avec tant de véhémence aujourd'hui, où elle est parfaitement occupable.

Cela explique pour le moins que, lorsque la calomnie se rend plausible, alors même qu'un pouvoir jouit de l'impunité pour les actions les plus noires, il ne manquera pas d'éprouver le besoin d'être blanchi. Même déguisé en moine et sûr de son bon droit, le Duc aspire pourtant au réconfort que lui apportent sûrement ces réponses du bon vieil Escalus : « Je vous en prie, monsieur, quel genre d'homme était le Duc ? — Esc... : Un homme

qui, par-dessus tout, luttait pour se connaître lui-même. — D... : A quel plaisir s'adonnait-il ? — E... : Il se réjouissait de la joie des autres au lieu de montrer de la joie quand on voulait le réjouir. Un gentleman d'une tempérance totale. » Eh oui, même Shakespeare ne pouvait se risquer trop loin, et peut-être valait-il mieux pour lui de forger aussi bien la statue qui est aujourd'hui plus que jamais sur pied. Le puritanisme n'est pas notre faible, quand il s'agit du pouvoir. N'est-il pas, en effet, le rempart le plus commode pour se protéger de la folie où il mène et qui l'entoure : « Pouvoir et grandeur, dit aussi le Duc, des millions d'yeux perfides sont braqués sur toi. Faux et si contradictoires, des volumes de ragots courent sur tes actes. Des écarts de l'esprit, par milliers, font de toi le père de leurs rêves bizarres et ils te déchirent de leurs fantaisies. »

Eh bien, pénétrons par la voie de cette déchirure : elle nous mène, nuitamment cette fois, au cœur le plus noir de la cité, celui de la prison encore une fois, mais comme lieu où l'on passe de l'autre côté, soit que le bourreau, soit que la folie aient marqué le corps au sceau de l'irréversible. Shakespeare a déjà mis dans la bouche de Claudio une évocation de la mort, directement tirée de l'enfer des luxurieux, tel que dépeint par Dante, mais où il l'assimile à l'état de ceux qu' « une pensée incertaine et sans loi hante au milieu des hurlements ». Il pousse jusqu'au bout cette assimilation de la folie à la mort, en faisant en sorte que l'arrêt qui frappe Claudio mette dans le même sac un certain Bernardin dont la noire figure mérite qu'on s'y arrête. « Cet homme ne se fait pas une idée plus terrifiante de la mort que d'un sommeil d'ivresse ; n'ayant souci, considération ni crainte du passé, du présent ou de l'avenir, insensible à la condition mortelle et désespérément mortel. — D... : Il a besoin de conseils. — P... : Il n'en écouterait aucun. Il a toujours eu sa liberté dans la prison. Donnez-lui permission de s'échapper d'ici, il n'en fera rien. Ivre, il l'est plusieurs fois par jour, sinon plusieurs jours à la file. Très souvent nous l'avons réveillé comme pour le mener à l'exécution, en lui montrant un semblant de mandat : cela ne l'a pas ému du tout. »

Choquerai-je beaucoup mes lecteurs en leur assénant que ce Bernardin offre une image accomplie de l'homme de pouvoir, aussi ivre que lui et aussi libre dans sa prison, aussi délié de la crainte et aussi sourd à la parole, aussi « insensible à la condition mortelle et désespérément mortel », déjà passé qu'il est avec corps et biens dans le royaume du semblant ? Le Duc, en tout cas, auquel il tient tête, refusant de se laisser exécuter, non pour le principe, mais par caprice, parce qu'il n'en a pas envie *aujourd'hui*, lui saura gré de s'être si magistralement montré unique et insubstituable, en le libérant, au dénouement de la pièce, alors même que « son crime est certain et qu'il ne le nie pas ».

Or, c'est devenu tout à fait le cas d'Angelo. La nuit même où on lui paye la rançon de Claudio et où le Duc attend sa grâce en compagnie du Prévôt, il dépêche à la minuit un billet écrit de sa main où il demande que Claudio soit exécuté pour les quatre heures du matin et, nouvelle Salomé, que sa tête lui soit envoyée à cinq heures. C'est pour cacher son embarras

que le Duc essaye de savoir qui est le Bernardin dont l'exécution est prévue dans le même billet pour l'après-midi seulement ; et c'est à nouveau la substitution des têtes qui lui paraît le stratagème adéquat. Ce que l'obscurité a pu faire pour des corps de femmes, la mort « qui est un grand déguiseur » le pourra pour les têtes des condamnés. Un ange en tout cas n'y verra que du feu.

Mais ce n'est vraiment ni le rôle ni l'emploi d'un Prévôt, défini par une fonction qui ne souffre, elle, aucune confusion entre la vie et la mort soit entre des noms, soit entre des corps : il y risque, à chaque acte, sa propre tête. Aussi le Duc est-il lui-même obligé de se conformer à la loi, alors même qu'il la transgresse, sans avoir néanmoins besoin de se démasquer : la lettre suffisant bien à cet animal parfaitement dressé, il se contente d'exhiber le sceau de la légitimité et de laisser supposer que son retour est proche. Différer la mort de Claudio, remplacer la tête récalcitrante de Bernardin par celle d'un autre, bandit notoire emporté par la fièvre au sein de la prison, et dont la tête ressemble davantage, enfin servir de messenger auprès d'Angelo, tout s'aplanit, dès lors que l'irréprochable Prévôt a flairé l'odeur du maître sous la bure du moine.

Mais c'est, on s'en doute, en ce point que s'arrête notre fiction. Que le maître, en effet, se dresse à nouveau pour trancher entre ce qui doit être su et ce qui doit rester tu, et c'en est fini du praticable et de la circulation qu'il permet des corps comme des lettres, grâce à lui sommées de parvenir à leur destinataire.

Est-il vraiment besoin de raconter le dénouement de la pièce ? Et n'en ai-je pas assez dit pour que mes lecteurs, psychanalystes ou hommes de loi, y aillent retrouver leur bien, sans que je gâche davantage leur plaisir ?

Je n'étonnerai cependant personne, en remarquant qu'après la nuit de l'alcôve ou le subreptice de la prison, c'est en plein jour et sur la place publique qu'il y a lieu de clore la querelle, la scène qui fait pendant à l'instauration du praticable étant comme de juste celle du jugement qui, après avoir fait, une dernière fois et sans recours, la lumière, soumet d'autorité chaque nom à l'ordre du semblant : plus de corps substitués ni de lettres détournées, mais le mariage ou la potence, le Duc lui-même, après avoir condamné l'hystérique à vivre en mari cocu de sa putain, se condamnant à la douce violence d'épouser, en bon moine qu'il a su être, la nonne elle-même. Souhaitons-lui du plaisir !

J'en ai donc assez dit pour donner un avant-goût de ce qui vous attend si la psychanalyse un jour (qui ne saurait néanmoins tarder) était reconnue d'utilité publique... Mais le pire n'est pas toujours sûr, la cruauté de cette fonction, inoccupable à visage découvert, sinon par bêtise ou canaillerie, qui consiste à faire pièce au refoulement, si bénéfique puisse-t-il être, ayant de quoi faire encore reculer les plus hardis.

Ce qui est, en revanche, certain, c'est que mon écrit, pour avoir dû se soumettre à la logique du récit, opère comme un piège qu'il importe pour

finir de déjouer. Quand le Duc écrit son équation, qui sert assurément de clé de voûte et à la fiction qu'il incarne et à l'ordre social qu'il soutient, il ne se contente pas d'affirmer qu'un Angelo vaut bien un Claudio. Cette mesure n'entre en vigueur que s'il est aussi bien possible de faire coïncider, *dans le temps*, deux actes : « A la hâte répond la hâte et la lenteur paye la lenteur », est-il expressément signifié, alors même qu'il s'agit d'assurer que l'échange pourra se fonder sur l'étalon d'une mesure.

Serai-je maintenant entendu si j'affirme, au contraire, que cette coïncidence est celle sur laquelle se fonde l'ordre de la perversion et qu'il n'y a point d'autre étalon que celui du *retard* qui fait la différence de l'enfant à l'adulte ou celui de *l'écart* qui fait la différence entre un homme et une femme. Il n'y a d'autre mesure que la non-mesure du Phallus seule susceptible de fonder un échange qui ne serait pas celui où « mort pour mort » ; car seule la lenteur du long travail de la parole peut payer la hâte inéluctable des moments de conclure.

RÉSUMÉ. — *La tentative dont le présent texte est le résultat est issue de la lecture d'une pièce de Shakespeare, Mesure pour mesure, où il me semble que le « praticable » est instauré par le tenant du pouvoir lui-même, du fait qu'il s'en absente. Ce qui permet le dévoilement : 1) du rapport que foment l'hystérique entre le corps du Prince et le corps du Peuple ; 2) de la dimension du semblant, jamais éludable dans la mesure où elle noue le pouvoir au sexe ; 3) de la mise en mesure dont le pouvoir se croit investi, entre la mort et la folie, respectivement représentées par Claudio condamné et Angelo condamnant, qui se retrouvent néanmoins tous les deux sur les plateaux de la même balance.*